

# Conception jaurésienne de la propriété sociale

Alain Boscus, historien, Université Toulouse-le Mirail

Le devenir de la propriété publique est aujourd'hui posé. Le constat est cruel. Du côté des puissances financières, des élites mondialisées et des intérêts privés, l'offensive néolibérale des trente dernières années s'est efforcée de la réduire à la portion congrue ou d'en dénaturer ses formes et ses objectifs (privatisations partielles ou complètes, ouverture à la concurrence, dérives de l'État-patron...). Du côté des salariés et de l'intérêt général, le mouvement ouvrier politique, syndical et associatif, sur la défensive et en partie prisonnier de sa propre histoire (de ses divisions, de ses conceptions antérieures de la transformation sociale et de l'appropriation des moyens de production et d'échange, de la façon dont les pays dits du « socialisme réel » ont socialisé les forces productives...) n'a pas su et n'a pas pu réagir à cette offensive.

Il résulte de cette figure particulière, et historiquement datée, de la lutte des classes que, depuis des années, la question de la propriété a été largement occultée par ceux-là mêmes qui auparavant en faisaient le centre de leur réflexion transformatrice. Au vu de l'histoire du socialisme et du mouvement ouvrier, l'évolution chaotique des forces de gauche dans notre pays, le bilan de leur politique gouvernementale et le recentrage de leur programme en témoignent tout particulièrement.

Or, nous faisons l'hypothèse que c'est précisément parce que cette question centrale de la propriété a été occultée par la gauche et le mouvement ouvrier que l'offensive néolibérale a pu se déployer et que socialistes, communistes et « gauche de la gauche » ont été réduits à l'impuissance. Il est donc urgent de s'interroger à nouveau sur ce qui a fait la spécificité du socialisme, en terme de doctrine et de pratique, afin de renouer avec les fondamentaux de son histoire, sans pour autant figer les réflexions d'aujourd'hui dans l'adoration du passé et/ou dans la remise au goût du jour ou la simple prolongation de ce qui a été défait (car les raisons de la défaite parlent aussi du contenu, des contradictions et imperfections de ce qui a été défait...).

## Revenir à Jaurès

---

Dans cette optique, revenir à Jaurès ne me paraît pas inintéressant en raison de la place qu'il a occupée au sein du mouvement socialiste et en raison de l'unité de sa pensée et de son action, de la cohérence théorique et pratique de son œuvre (même si les quarante années de sa vie politique ne peuvent se lire comme le déroulé parfait et linéaire de ses conceptions premières).

Lors du colloque d'octobre 1997 sur *Jaurès et l'État*, j'étais longuement intervenu sur la conception jaurésienne de la propriété pour faire le point sur l'évolution de sa pensée et sur ses propositions concernant plus précisément les nationalisations, sujet qui a longtemps divisé le mouvement ouvrier et socialiste. Depuis, un juriste (Jacques Poumarède), un sociologue (Philippe Chaniel) et un philosophe (Bruno Antonini) ont défriché à leur manière ce même terrain, mais sans vraiment tenir compte des apports des uns et des autres. Je voudrais donc profiter de ce colloque pour faire la synthèse de nos connaissances sur le sujet et donner à lire des écrits de Jaurès peu connus ou jamais utilisés, alors même qu'ils ont une résonance très actuelle.

Il ne s'agit pas là d'un thème mineur puisqu'il fut central dans son œuvre, comme il fut central dans l'histoire du socialisme : il ne peut y avoir, il n'y aura pas de transformation de la société sans appropriation sociale de la richesse créée et des moyens de production, d'échange et de crédit. Agriculture, industrie, transports, finance..., tous les secteurs étaient concernés

Les textes et discours du député de Carmaux à ce sujet sont innombrables et montrent à quel point le leader socialiste était un collectiviste convaincu et conséquent. Avant même son entrée en socialisme, il avait perçu à quel point la propriété privée était néfaste. Elle sépare les hommes d'avec les choses, elle divise les hommes entre eux et les rabaisse en faisant disparaître, en eux mêmes, une large part d'humanité. La rupture avec les radicaux, en ce domaine, ne pouvait être plus nette.

En guise d'introduction (et non de résumé), je voudrais ici simplement présenter un de ces textes et en faire une présentation susceptible de faire progresser la connaissance globale de la question, en fournissant un cadre de réflexion assez large.

**« Services publics et classe ouvrière »**

**Article de Jean Jaurès paru dans *L'Humanité* le 12 février 1911.**

« Voilà donc que, s'armant des accidents de l'Ouest-État, toute la presse capitaliste se rue contre les services publics. Tous les accapareurs, tous les monopoleurs, tous ceux qui, après avoir volé à la nation de magnifiques richesses, voudraient accaparer, monopoliser et voler encore tous ceux qui guettent, pour des concessions nouvelles, les minerais de l'Ouzenz, le charbon et les minerais de Meurthe-et-Moselle, l'or de gisements multiples, tous ceux qui veulent, sans être dérangés dans leur spéculation, capter les forces hydrauliques, génératrices de lumière et de mouvement, tous ceux-là, formés en cohorte, voudraient bien persuader à la France que l'État démocratique est à jamais incapable de gestion industrielle, et qu'il faut laisser à des compagnies privilégiées les richesses déjà usurpées par elles, leur livrer toutes les richesses nouvelles.

Est-ce que le peuple ouvrier et paysan sera dupe de ces manœuvres ? Est-ce qu'il se laissera tromper et dépouiller une fois de plus ? Est-ce que, à l'heure où partout dans le monde s'accroît la politique de nationalisation et de municipalisation, la France proclamera son incompetence, son inaptitude, et consacra les prétentions de la féodalité qui la rançonne et qui l'asservit ? Quiconque pactiserait, directement ou indirectement, avec cette manœuvre des capitalistes, commettrait un véritable crime.

Ah ! qu'on dénonce les erreurs de l'Ouest-État ; qu'on en recherche la cause ; qu'on projette sur toutes les responsabilités une lumière implacable ; qu'on instruisse le procès de l'ancienne Compagnie qui a créé par calcul un état de fait intolérable, et qu'on relève les fastes de la bureaucratie qui a sans doute construit trop vite, sur une base pourrie, un régime nouveau ; qu'on demande des comptes à ceux qui, par complaisance pour la Compagnie, ou par la plus coupable négligence, n'ont pas fait procéder à l'examen sérieux de la voie et du matériel, à l'inventaire exact qui aurait permis dans le règlement financier du contrat de réduire les prétentions démesurées des actionnaires et qui aurait constitué, pour le régime nouveau, un avertissement de prudence ; qu'on mette un terme à la discorde, à la défiance réciproque du personnel de l'ancien État et du réseau racheté ; qu'on organise, par une participation plus effective du personnel, du parlement, du public lui-même représenté par des délégués élus à cet effet et par des membres des grandes associations commerciales, industrielles, syndicales, un contrôle plus efficace ; qu'on ne craigne pas de procéder rapidement, au prix de l'effort financier nécessaire, au bon aménagement du réseau. Oui, mais qu'on ne permette pas à une oligarchie avide d'exploiter de récentes catastrophes, dont elle est pour une large part responsable, d'agrandir encore aux dépens de tous son domaine féodal. Et que jamais aussi les socialistes ne donnent à la nécessaire critique de l'État bourgeois, qu'il dépend d'ailleurs de nous de faire tous les jours moins bourgeois, une telle forme que le monopole du capital s'en trouve réjoui et fortifié.

Les travailleurs de la voie ferrée ont vu juste lorsque l'autre jour, dans leur congrès syndical, déjouant l'intrigue réactionnaire, ils ont demandé non seulement que le réseau de l'Ouest-État ne fut pas rétrocédé, mais que l'ensemble des réseaux fut nationalisé. Il y a pour la classe ouvrière tout entière un intérêt vital à ce que des services publics démocratiquement gérés se substituent aux monopoles capitalistes et à ce qu'ils fonctionnent excellemment par le concours et le dévouement de tous.

D'abord, les travailleurs y peuvent conquérir, pour eux-mêmes, plus de garanties. Dans une démocratie, l'État, si bourgeois qu'il soit encore, ne peut pas méconnaître les droits et les intérêts des salariés aussi pleinement et cyniquement que les monopoles privés. L'ancien Ouest-État avait devancé toutes les compagnies dans les réformes favorables au personnel ; et maintenant, sur le réseau racheté, les réintégrations des cheminots sont à peu près complètes, tandis que les Compagnies bafouant le pouvoir, le

parlement, la conscience publique, opposent à toute demande de réintégration la fin de non-recevoir la plus despotique et la plus injurieuse. De plus, l'État prépare en ce moment même, pour son personnel, un régime de salaire meilleur que celui des Compagnies.

Mais ce n'est pas tout ; et le Parlement a intérêt, pour la transformation de la société capitaliste en société socialiste, à ce que de grands services publics, administrés selon des règles de démocratie et avec une large participation de la classe ouvrière à la direction et au contrôle, fonctionnent exactement et puissamment. Il n'est pas indifférent que la preuve soit faite que de vastes mécanismes industriels peuvent fonctionner sans que les magnats du capital y aient la main. Si éloignés que soient les services publics de ce que sera l'organisation collectiviste, ils en sont plus près, dans un pays de démocratie et d'organisation ouvrière, que les monopoles privés. Ils sont une première forme d'action collective. Ils supposent, chez tous ceux qui y concourent et qui doivent coordonner leurs efforts sans la brutale discipline d'autrefois, ce sens des responsabilités, ce souci de l'œuvre commune sans lesquels le mécanisme collectiviste défailirait.

Les services publics démocratisés peuvent et doivent avoir ce triple effet d'amoindrir la puissance du capitalisme, de donner aux prolétaires plus de garanties et une force plus directe de revendication, et de développer en eux, en retour des garanties conquises, ce zèle du bien public qui est une première forme de la moralité socialiste et la condition même de l'avènement d'un ordre nouveau.

Que les prolétaires défendent donc vigoureusement les services publics contre les campagnes systématiques de la presse bourgeoise, et contre les déceptions que produit dans la classe ouvrière elle-même une première application maladroite et arrogantement bureaucratique du régime de la nationalisation. Qu'ils ne livrent pas l'État aux oligarchies, mais qu'ils s'efforcent, en élargissant le domaine de l'État, d'accroître leur action dans l'État et sur l'État par le développement de leur organisation syndicale et de leur puissance politique.

Il y a là un élément nécessaire de la politique d'action, de vaste et profonde « réalisation » que le Parti socialiste sera tenu de proposer à la démocratie française à mesure que le radicalisme décomposé manifesterà son impuissance essentielle. »

Ce texte témoigne de l'anticapitalisme viscéral de Jean Jaurès et de l'intérêt qu'il portait à la question de la propriété et, concrètement, aux formes de l'appropriation sociale. Fin connaisseur de l'histoire de la révolution française (gardienne du droit de propriété, après un bouleversement sans précédent de ses structures) et admirateur du Rousseau du *Contrat social* et du *Discours sur l'inégalité*, il a toujours pensé que c'était à la société d'organiser les formes et les relations de propriété. Lecteur de Proudhon et des socialistes dits « utopiques », il a été très tôt attentif aux conséquences néfastes de la domination économique et sociale d'une poignée de possédants sur la masse des individus. Son manuscrit encore en partie inédit sur *la question sociale* (1891) et sa thèse latine sur les *origines du socialisme allemand* en portent témoignage, de même que son riche et complexe rapport à Marx et à son œuvre, notamment le *Capital*, « livre vigoureux et algébrique » qu'il lit en février 1890. Et l'on pourrait citer, concernant cette question cruciale de la propriété, les nombreux textes plus ou moins fondamentaux qui jalonnent et préciseront sa pensée par la suite, de la polémique avec le sénateur Bernard Lavergne (fin 1893-début 1894) au précieux chapitre X de *l'Armée nouvelle* (1910), en passant par la série d'articles sur *l'Organisation socialiste* écrits de mars 1895 à mai 1896, sans oublier ceux, fort nombreux, repris plus tard dans *Études socialistes* et ceux, encore épars, issus de discours de congrès, de discussions parlementaires et de prises de position ponctuelles, tel celui-ci, sur la défense des services publics.

## Dépasser la propriété privée

La propriété est bien le nœud du système et son dépassement va bien demeurer l'horizon principal des pensées et des actions du leader socialiste, préoccupé par le décalage entre les discours républicains et les faits, même s'il n'en vint jamais à mépriser la République elle-même. Rien de plus banal, à vrai dire, pour cet intellectuel militant qui, à partir de 1892, a inscrit tous ses combats dans le champ du collectivisme, devenu objectif théorique et pratique du socialisme français à partir de « l'immortel congrès » de

Marseille de 1879. Sur ce point là, il ne baissera jamais sa garde, lui qui affirmera toujours (y compris dans sa période grossièrement appelée « réformiste » des années 1900/1905) qu'il ne pourrait y avoir de justice, ni d'égalité réelle, ni de liberté « vraie » sans révolution de la propriété.

Son insertion profonde dans le mouvement ouvrier d'alors, son analyse de la société capitaliste, du rôle complexe de l'État, des potentialités de la lutte des classes... conforteront l'idée qu'« il n'y a pas d'idéal plus noble que celui d'une société où le travail sera souverain, où il n'y aura ni exploitation ni oppression, où les efforts de tous seront librement harmonisés, où la propriété sociale sera la base et la garantie des développements individuels ».

Là était le point de rupture essentiel avec le radicalisme, doctrine individualiste et libérale, au plein sens économique du terme. C'est aussi ce clivage essentiel qui l'opposera aux autres doctrines ou « options pratiques » qui entendaient concurrencer à l'époque le socialisme sur son propre terrain (celui-ci pouvant se résumer rapidement au social, largement entendu ainsi qu'à la création et au partage des richesses) : Solidarisme (cher à Léon Bourgeois et à Camille Bouglé), Socialisme d'État (dont l'Allemagne fut précocement le terrain privilégié), « Coopérativisme » (aux relents proudhoniens encore vivaces dans les métiers qualifiés, mais en déclin à l'heure de la seconde industrialisation), Socialisme libéral (sur lequel Serge Audier a récemment attiré notre attention)... Non, tout cela n'était à ses yeux que des pis-aller dont l'incomplétude et les contradictions ne pouvaient régler la « question sociale », basée en régime capitaliste sur l'inégalité fondamentale du rapport salarial. Cela est trop souvent passé sous silence par toute une tradition se référant à tort plus volontiers, sinon exclusivement, au pacifisme, au républicanisme teinté de social et à l'humanisme du grand homme. Vraiment, de ce point de vue là, Jean Jaurès ne fut pas un « socialiste convenable », comme aimait à le rappeler Madeleine Rebérioux, et l'un des mérites de la récente biographie écrite par Jean-Pierre Rioux (sur laquelle nous reviendrons) est de bien mettre en exergue ce thème, sans caricature ni affadissement.

Quatre grands types de raisons et d'évolutions (au moins) ont amené le député du Tarn à se prononcer en faveur des nationalisations vers 1910, en tant que politique de changement menée dans le cadre de la société capitaliste elle-même. D'une part, la nature et l'évolution du système capitaliste avec, en son cœur, la progression des inégalités, l'exploitation, la compétition permanente et, en dynamique historique, les progrès de la concentration industrielle et financière. D'autre part, les statuts de la propriété et de la souveraineté nationale, dialectiquement unis et intrinsèquement liés aux formes et à la réalité du pouvoir et, d'une certaine façon, de tous les pouvoirs. Ensuite les contours et potentialités de la confrontation sociale qui lui permettaient de saisir, en une même brassée mais sans angélisme, la maturité croissante du mouvement ouvrier, les limites du corporatisme et l'importance, pour l'avenir, de la « solidarité en acte » dont faisaient preuve les salariés en lutte. Et enfin, la complexité du changement social qui induisait, selon lui, une démarche « étapiste » explicitement présentée en référence à Marx lui-même comme un processus d'« évolution révolutionnaire ».

## **Le débat au sein du socialisme**

---

Mais le débat faisait encore rage alors dans les milieux socialistes. Les Guesdistes, par exemple, ne voulaient pas faire des nationalisations le fer de lance de leur programme, récusant l'idée qu'il puisse y avoir des progrès réels sans révolution préalable. Il en était de même du côté des libertaires et dans les milieux ouvriers hostiles à l'État. Ceux-ci s'opposaient en effet à tout renforcement de sa puissance coercitive et économique, chaque institution étatique étant elle-même perçue comme le bras armé et le soutien indéfectible du capital. Pour les partisans de ces points de vue, des nationalisations spécifiques et ponctuelles pouvaient être immédiatement revendiquées pour régler une question particulière (la puissance trop grande des sociétés minières, par exemple), mais la nationalisation n'était en fait qu'une forme pratique de la collectivisation des biens et des richesses, appelée à être mise en œuvre seulement après la prise du pouvoir révolutionnaire.

Jaurès, quant à lui, a partagé ces vues pendant longtemps et continua d'ailleurs de tenir compte, par la suite, de leur part de vérité, ne pouvant être classé, pour cette raison, dans le camp des réforma-

teurs sociaux, simplement soucieux de faire évoluer les structures en place par la mise en œuvre de programmes de réformes, aussi hardies soient-elles, ni dans le camp des « étatistes » (d'où son insistance sur la nécessaire démocratisation de l'État et des services publics, sur l'extension des droits des salariés du secteur public, y compris le droit de grève qui leur sera reconnu bien plus tard). Mais il a infléchi son approche lorsque, après sa période « messianique » des années 1893/98, il a opté pour une « politique de réalisations » dynamique, centrée sur la consolidation des acquis, sur les possibilités d'action à moyen terme des forces démocratiques et sociales (on était alors après l'affaire Dreyfus) et sur les revendications du mouvement ouvrier dont l'organisation et la vigueur nouvelle l'enchantaient. D'autant que les syndicats et fédérations ouvrières, dans les mines en premier lieu et ensuite dans les chemins de fer, se déclaraient favorables à la nationalisation de leur secteur. Sans s'être assagie, sa pensée avait mûri au feu des luttes ouvrières et au contact du syndicalisme révolutionnaire dont il fut un « allié objectif » à partir de 1906. Les résistances au changement et la multiplicité des problèmes à résoudre, tant au niveau national qu'international, jouaient aussi. Il avait désormais la certitude que des réformes de structures pouvaient aider le prolétariat à élargir son champ d'activités et sa « surface de contact », à condition qu'elles posent sans détour, et d'un seul mouvement, la question de l'appropriation sociale des richesses et celle du pouvoir des forces démocratiques sur les rouages majeurs du système.

En outre, il convenait de répondre à des situations pressantes qui appelaient des réponses concrètes et quasi-immédiates, opposées en tout cas à l'attente mortifère, car démobilisatrice, de l'après « Grand soir ». Comment l'État devait-il gérer et faire fonctionner « ses » entreprises, dont le périmètre venait de s'étendre par le rachat, en 1908, du réseau déficitaire de l'Ouest ? La Nation devait-elle continuer à se laisser dépouiller lorsque de nouvelles richesses exploitables et essentielles étaient découvertes (cas de l'énergie hydraulique et, en Algérie, des riches mines de fer et de cuivre de l'Ouenza, autour desquelles s'affairaient en toute liberté les grands groupes capitalistes français et européens -y compris allemands ...)?.

## **Les potentialités de l'État social et démocratique**

---

Les réponses apportées par Jean Jaurès étaient à la fois pragmatiques et théoriques, à la charnière de toutes les certitudes et de toutes les interrogations autour desquelles la pensée et l'action socialistes se sont fondamentalement structurées dans cette période. Mais sur ce point, les divisions sont restées nombreuses, les recompositions ont été permanentes et les reniements et scléroses intellectuelles n'ont pas manqué. Un fond commun demeure cependant : la propriété privée, base des contradictions majeures et du déficit démocratique de la société salariale, est bien en elle-même une source, sinon l'unique source, du pouvoir : conditions de travail et de vie en dépendent, de même que, d'une certaine façon, les rapports sociaux et les institutions qui en découlent plus ou moins directement.

Mais si la question du pouvoir (et des pouvoirs) est inhérente aux formes et aux évolutions de la propriété, c'est aussitôt celle de l'État (républicain et plus tard démocratique) qui est convoquée. Ses pouvoirs régaliens (l'impôt, le droit et la justice par exemple) peuvent-ils devenir des leviers de la transformation sociale ? Comment ce que nous nommons aujourd'hui la régulation économique peut-elle aller dans le même sens ? En quoi l'affirmation de l'État social remet-elle en cause la propriété privée et appelle-t-elle à reconsidérer les alliances de classes ?... D'autres questions tout aussi importantes, et liées entre elles, se posaient dans la foulée à Jaurès et aux socialistes d'avant 1914 : celle des cadres collectifs appelés à gérer les bases économiques et le développement social de la nation (quels seront-ils ? Coopératives ? Syndicats ? Chambre du travail ? Communes ? Associations diverses ? articulation mouvante de toutes ces instances ?...); celle des objectifs et du fonctionnement de la gestion collective, qui devra préserver, bien sûr (et ce point est capital dans la pensée du député du Tarn) la liberté et les initiatives individuelles.

Comment penser en tant que telle, dans une société de droit, la dynamique des droits et des institutions ? C'est l'articulation mouvante de la propriété, de l'État, des groupes intermédiaires et des individus qui est en cause. La pensée de Jaurès en ces domaines est à la fois politique, historique et philosophique, faisant discuter sans cesse passé, présent et avenir, tout en laissant une place à cette part néces-

saire d'utopie que le socialisme doit fièrement et ouvertement prendre en charge pour réaliser et se réaliser. Tous ces thèmes, toutes ces interrogations, ne sont-ils pas d'actualité ?

Derrière la question de la propriété pointait donc bien déjà celle de l'organisation future de la société et celle de l'État : fallait-il le combattre ou l'abattre ? le contourner, l'intégrer ou le réformer ? ... Pour lui (on le sait mieux aujourd'hui grâce au colloque déjà signalé), l'action de l'État ne pouvait être perçue comme le simple reflet des exigences des classes dominantes ; celles-ci n'étaient pas inactives, loin de là, mais la puissance publique pouvait aussi être le lieu des compromis de classe imposés par les luttes et l'organisation des forces anticapitalistes, mouvement ouvrier en tête. Et les nationalisations, confortées par des efforts de planification préalables, étaient une des multiples formes d'appropriation collective et de socialisation des richesses accumulées. Dans son esprit, l'action des coopératives, la fiscalité, l'extension des droits sociaux... concouraient bien à socialiser les richesses à mesure de leur création, et à combler les inégalités.

Il faut en effet relever une originalité majeure de sa pensée. Il a tenté de relier ces formes structurales de socialisation à la construction de ce que l'on nomme aujourd'hui l'État social. Dans cette optique, socialiser c'était aussi prélever et redistribuer une bonne part de la richesse produite par le biais d'impôts qu'il voulait vraiment redistributifs (sur le revenu, sur les successions, sur les bénéfices industriels et commerciaux...) et par la mise en place d'un système complet d'assurances sociales (retraite, invalidité, maladie, chômage...) sur la base de droits-créances conçus comme des droits de propriété. De cette manière, les retraites ouvrières et paysannes et les Assurances sociales (le système de sécurité sociale pour lesquels il combattait déjà inlassablement) ouvraient, selon lui, une ère nouvelle, celle de « la participation directe du prolétariat à la puissance économique ».

## **Pour un « communisme démocratique universel »**

C'est donc bien deux formes inséparables de socialisation qu'il unifie dans une conception moderne et dynamique du développement économique et social. Mais si tout cela était capital, aucune de ces formes n'était en elle-même suffisante. Il a bien pris soin d'ajouter, en effet, à maintes reprises, qu'il ne pouvait y avoir d'embryons socialistes dans la société capitaliste. Nationalisations et services publics d'un côté, État social de l'autre n'étaient à ses yeux qu'une faible part de l'œuvre que le prolétariat devait accomplir. Le « communisme démocratique universel » auquel il aspirait, selon ses propres termes, obligeait d'avancer sans faiblesse dans ces deux directions à la fois mais appelait aussi d'autres « dépassements », afin d'empêcher toute pensée et toute forme d'oppression.

Dans ce combat là, le but ultime (et sa part d'utopie) n'était jamais oublié, même si les propositions quotidiennes et pratiques focalisaient l'attention, puisqu'il fallait tenir compte des possibilités réelles mais limitées offertes par le cadre républicain/bourgeois du régime. De plus, tout changement révolutionnaire à venir obligeait à compter avec les forces sociales pesant sur la société, par le biais des luttes de classes ; luttes qu'il était vain de fuir ou de modérer parce qu'elles permettaient de fortifier et de défendre pas à pas les énergies qui pesaient dans le bon sens, pour dépouiller les forces d'iniquité et d'oppression. C'est en grande partie pour cela que les services publics et les nationalisations ont été intégrés dans les programmes et la culture de la gauche socialiste puis communiste, sans pour autant que le socialisme se réduise, dans la pensée de Jaurès, à une « politique de nationalisations », aussi importante fut-elle. Le but et la méthode étaient « collectivistes » ; les moyens étaient divers et leur mise en œuvre prenait appui non seulement sur l'idéal mais aussi sur les luttes et l'organisation concrètes des salariées, alors en progression. C'est net à partir de 1906, moment où, sur cette question comme sur d'autres, sa conception avait définitivement mûri.

Socialiser, c'était dans un premier temps créer des services publics démocratiques (services postaux, électricité et gaz, chemins de fer, alimentation, logement...), nationaliser les grands groupes industriels et les grands domaines agricoles (mines, filatures, meunerie, sucre, alcool, vignes...), donner à la nation la maîtrise du crédit (nationalisation des compagnies d'assurances et de la Banque de France).

Mais il envisageait ces socialisations dans un cadre plus large dans lequel leurs nombreuses vertus pourraient se déployer. Elles devaient se continuer, sous la garantie de la Nation, au cours du processus

révolutionnaire lui-même et s'achever dans la société future. Elles devaient aussi permettre d'amoindrir la puissance des classes dominantes, d'étendre, ici et maintenant, les capacités et les forces de la classe ouvrière, de limiter l'exploitation, de créer des points d'appui lui permettant d'être actrice d'une démocratisation économique et sociale à bâtir de A à Z. Cette dernière ne devait avoir d'autre limite que la démocratie elle-même. Ce qui fondait tout à la fois son rejet de l'étatisme, du fonctionnarisme, du corporatisme et des demi-mesures solidaristes déjà évoquées. On discerne même nettement chez Jaurès une visée autogestionnaire et décentralisatrice respectueuse de l'autonomie des organisations ouvrières et des institutions (communes, syndicats, coopératives...).

## Une question ouverte

---

N'est-ce pas en partie pour avoir oublié la centralité de la question de la propriété et la nécessité de l'appropriation sociale (en étendant au maximum la démocratie et la participation souveraine des salariés à tous les niveaux) que la Gauche et le mouvement ouvrier sont aujourd'hui en crise ? Ayant historiquement opté pour l'étatisme et le corporatisme, dans le cadre d'un compromis social qui a laissé le marché se développer de façon démesurée, ils se sont trouvés impuissants face à l'offensive du néolibéralisme destructeur des vingt-cinq dernières années (remise en cause de l'État social et privatisations). Pour qu'ils puissent relever la tête et « reprendre la main », ne doivent-ils pas comprendre, comme Jaurès l'a fait en son temps, que la propriété privée est à la base (sans pour autant être le seul et unique déterminant) de toutes les inégalités sociales d'avoir, de pouvoir, de savoir et de valoir ? Comprendre le réel (les enjeux, les forces en présence, les besoins...) et tracer les chemins du changement social de façon pragmatique mais sans abandonner une parcelle d'idéal (la socialisation totale et la démocratie), tel est un des messages jaurésiens qu'il importe à la gauche de se réapproprier sans tarder...

Si l'on veut bien considérer que la propriété et l'appropriation sociale sont au cœur du socialisme en général et du socialisme jaurésien en particulier, l'actualité de la réflexion du leader socialiste assassiné en 1914, doit être méditée et prise en compte aujourd'hui, à l'heure où la concentration capitaliste se déploie à une échelle mondiale. La globalisation capitaliste n'a-t-elle pas mis en exergue, en termes renouvelés, la question de l'universalité des droits (droits de tous les hommes aurait dit Jaurès, en dépit de la diversité des cultures et des formes d'organisation historiquement constituées) ? Les recompositions économiques et sociales majeures qu'elle a engendrées jusqu'au chaos actuel (financiarisation mortifère, « société de marché » utopique et dangereuse, puissance des firmes multinationales et globales, ouverture des frontières et perte de consistance des États nationaux, privatisation des biens collectifs fondamentaux en liaison avec les menaces qui pèsent sur l'avenir de la planète...) ne posent-elles pas en termes plus aigus encore que par le passé la question des rapports de la propriété, du pouvoir et du devenir de nos sociétés.

Il est temps que Jaurès ouvre les yeux de celles et ceux qui se réclament du socialisme et de la transformation sociale. Il faut le lire à présent avec plus d'audace, en considérant mieux la dynamique de sa pensée.

---

Cet article a été publié sur le site de la Société d'études jaurésiennes :

[http://www.jaures.info/dossiers/dossiers.php?val=28\\_conception+jauresienne+propriete+sociale](http://www.jaures.info/dossiers/dossiers.php?val=28_conception+jauresienne+propriete+sociale)

---